

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 14/08/2025 - 20679 - 2023 B 05781 - 981 078 843 - 3PNT ELEC



Le : 14 AOÛT 2025

Numéro:

20679

3PNT ELEC

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 Euros

7 Avenue Du Parc Aux Biches

91000 Evry Courcouronnes

RCS EVRY 981 078 843

PROCES VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 juin à 14 Heures

L'actionnaire unique de la Société 3PNT ELEC s'est réuni au siège social en assemblée générale ordinaire.

La séance est présidée par **Mr Alex KESTAN**, Président et actionnaire unique.

Il constate que sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-------------|
| - Lui-même détenant
Numérotés de 1 à 100 | 100 actions |
|---|-------------|

Soit un total d'actions de Représentant l'intégralité du capital sociale.	100 actions
---	--------------------

L'actionnaire unique de la Société 3PNT ELEC, **M Alex KESTAN**

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité d'actionnaire unique et président de la société, **M Alex KESTAN** a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Les conventions visées à l'article L.227-10 du code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion de l'actionnaire unique.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- L'affectation des résultats de cet exercice,

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2024** tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit **18 867 euros** de la manière suivante :

- **REPORT A NOUVEAU :** **18 867 euros**

RAPPEL DES DIVENDES DISTRIBUEES :

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des deux précédents exercices

CONVENTIONS REGLEMENTEES (Art. L.227-10 du Code de Commerce)

Aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice.

De tout ce sus dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre des décisions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 Heures.

Mr Alex KESTAN
Président



3PNT ELEC
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 Euros
7 Avenue Du Parc Aux Biches
91000 Evry Courcouronnes
RCS EVRY 981 078 843

RAPPORT DE GESTION EXERCICE CLOS LE 31/12/2024
--

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, l'actionnaire unique de la société **SASU 3PNT ELEC** s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de rendre compte de la situation et de l'activité de la société durant l'exercice clos le **31/12/2024** et de soumettre à l'approbation les comptes annuels dudit exercice.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Evolution de la situation financière de la société

A la clôture de l'exercice,

Le chiffre d'affaire net est de **187 019€**

Le total des produits d'exploitation **187 021€**

Le total des charges d'exploitation est de **164 364€**

Le résultat d'exploitation ressort **22 656€**.

Compte tenu d'un résultat financier de **00€**, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **22 656€**.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **18 867€**.

Au **31/12/2024**, le total du bilan de la société s'élevait à **30 523€**.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice à venir, nous prévoyons une croissance de notre chiffre d'affaires par la conclusion de nouveau contrat.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le **31/12/2024**, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de **18 867€**.

Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit **18 867€** de la manière suivante :

Report à Nouveau : 18 867 €.

Rappel des dividendes distribuées :

L'assemblée générale prend acte qu'aucune dividende n'a été distribuée au titre des trois précédents exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal. (?)

Convention réglementées (Art. L. 227-10 du Code de Commerce)

Aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Tremblay en France,
Le 10/06/2025
Le Président



Certifié conforme à l'originale
30/06/2025 *Quiz*

COMPTES ANNUELS

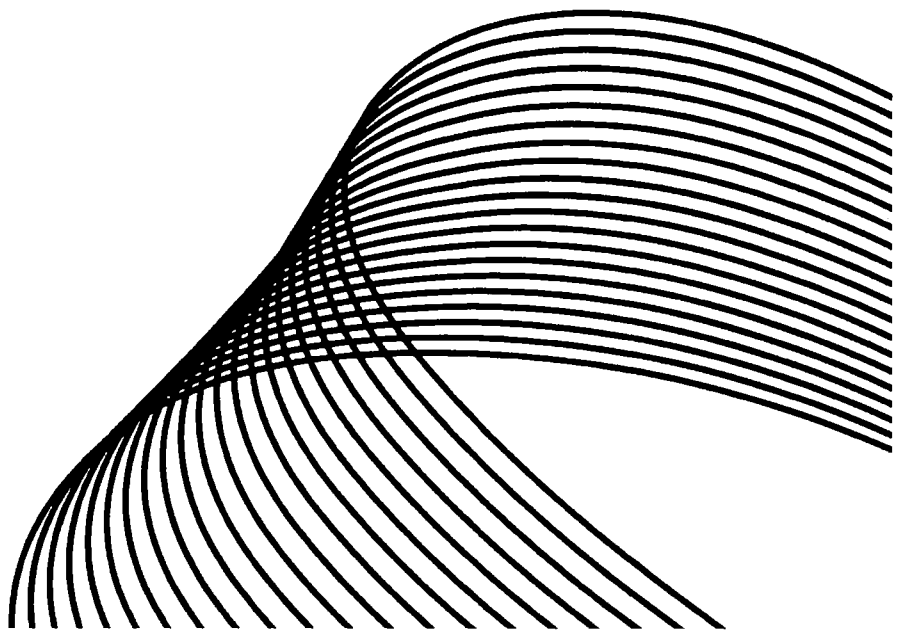
EXERCICE DU 20/10/2023 AU 31/12/2024

3PNT ELEC

7 AV DU PARC AUX BICHES
91000 EVRY-COURCOURONNES
SIREN 981078843



85 AVENUE HENRI
BARBUSSE
93700 DRANCY
0143625815



Attestation de présentation des comptes annuels

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société 3PNT ELEC pour l'exercice du 20/10/2023 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément aux normes professionnelles de présentation des comptes définies par l'Ordre des experts-comptables, applicables à la mission de présentation des comptes. Nos travaux ne constituent ni un audit ni un examen limité.

Nous n'avons pas, au cours de nos travaux et jusqu'à la date d'émission de la présente attestation, relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

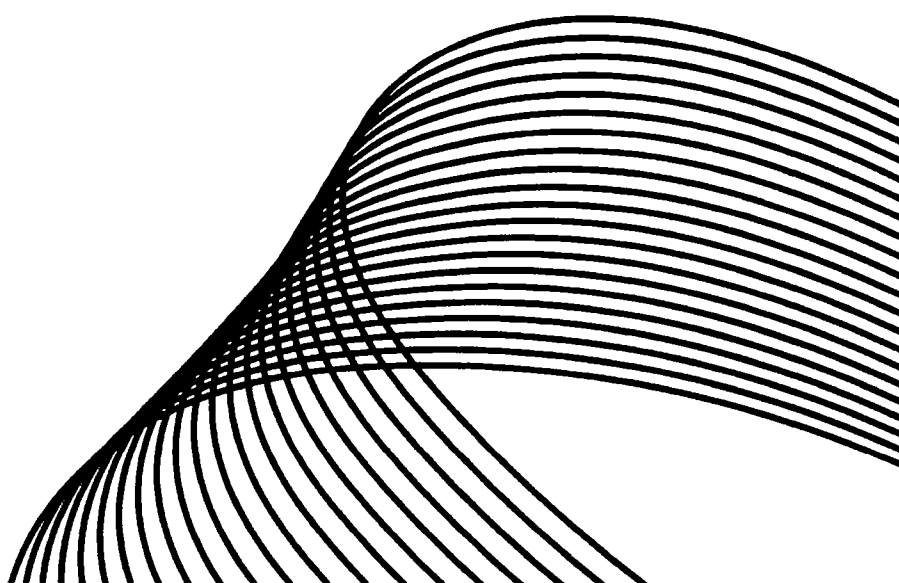
Les comptes annuels de l'exercice présentent les caractéristiques suivantes :

Indicateur	Montant
Total du bilan	30 523,77
Chiffre d'affaires	187 019,94
Résultat	18 867,72

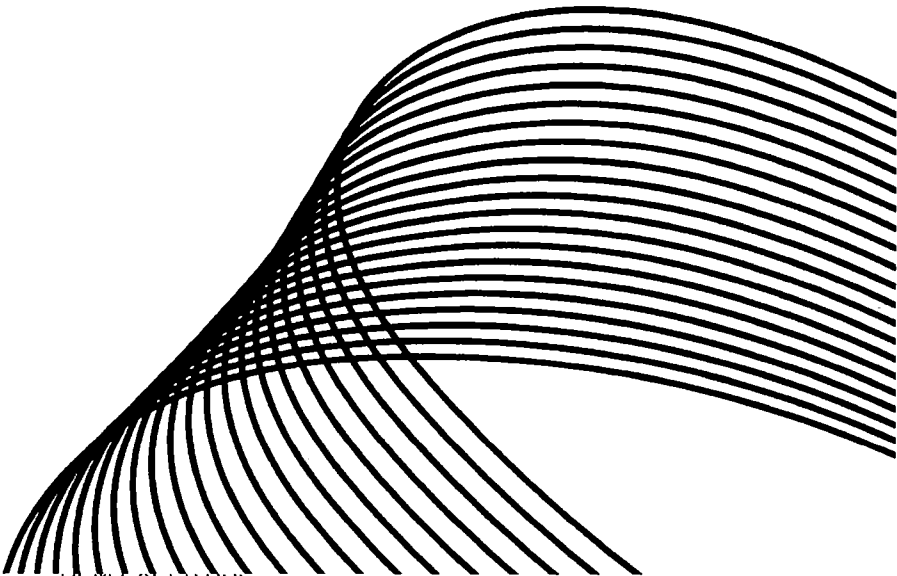
DRANCY, le 28/03/2025

ABDOULAYE SANGARE
Expert-comptable

Etats financiers



Bilan

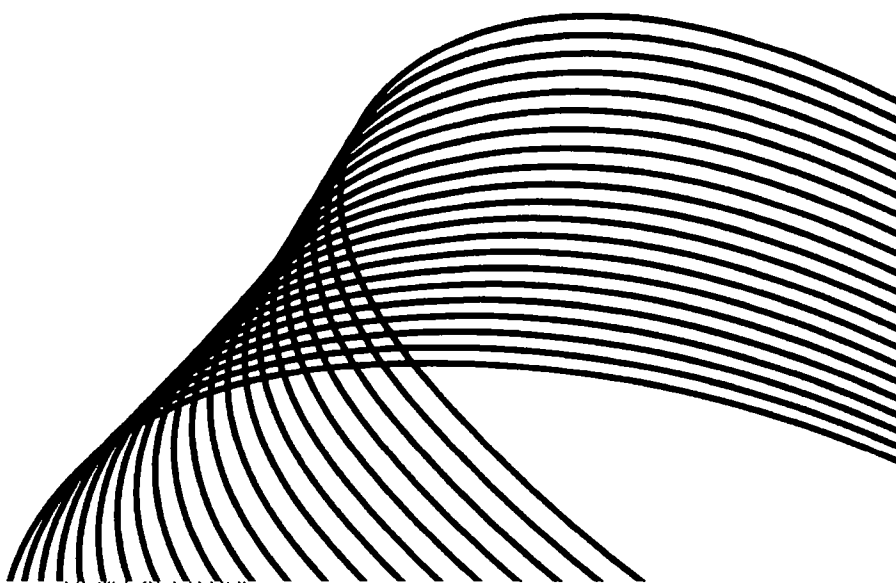


BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immobilisations incorp.			
Immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., mat. et out. industriels			
Autres immobilisations corporelles	15 505,75	3 260,36	12 245,39
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes sur immobilisations corp.			
Immobilisations corporelles	15 505,75	3 260,36	12 245,39
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Immobilisations financières (2)			
Actif immobilisé	15 505,75	3 260,36	12 245,39
Matières premières, autres approvisionnement			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Stocks et en-cours			
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances clients et comptes rattachés	8 275,77		8 275,77
Autres créances	5 169,83		5 169,83
Capital souscrit et appelé, non versé			
Créances (3)	13 445,60		13 445,60
Valeurs mobilières de placement	100,00		100,00
Disponibilités	4 732,78		4 732,78
Divers	4 832,78		4 832,78
Actif circulant	18 278,38		18 278,38
Charges constatées d'avance			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Comptes de régularisation			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion - Actif			
Total Actif	33 784,13	3 260,36	30 523,77
Fonds commercial (1) Dont droit au bail			
Immos financières (2) Dont à moins d'un an (brut)			

BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/2024
Créances (3) Dont à moins d'un an (brut)			

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2024
Capital social ou individuel	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	18 867,72
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Capitaux propres	19 867,72
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
Autres fonds propres	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Provisions pour risques et charges	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 094,99
Dettes fiscales et sociales	9 561,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Dettes	10 656,05
Produits constatés d'avance (1)	
Ecarts de conversion - Passif	
Total Passif	30 523,77
PCA (1) Dont à plus d'un an	
PCA (1) Dont à moins d'un an	
Dettes Ets. crédit (2) Dont concours bancaires	
Dettes diverses (3) Dont emprunts participatifs	

Compte de résultat



Compte de résultat	du 20/10/2023 au 31/12/2024
Vente de marchandises	
Production vendue de biens	
Production vendue de services	187 019,94
Production vendue	187 019,94
Chiffre d'affaires net	187 019,94
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur dépréciations et amortissements	
Transferts de charges	
Autres produits	1,16
Total des produits d'exploitation (1)	187 021,10
Achat de marchandises	
Variation de stock (marchandises)	
Achats de mat. prem. et autres approv.	
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)	
Autres achats et charges externes	-113 380,57
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 128,84
Salaires et traitements	-37 994,88
Charges sociales	-8 595,41
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-3 260,36
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	
Dotations aux provisions pour risques et charges	
Dotations d'exploitation	-3 260,36
Autres charges	-4,32
Total des charges d'exploitation (2)	-164 364,38
Résultat d'exploitation	22 656,72
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transférée	
Opérations en commun	
Produits de participations (3)	
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob. (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur dépréciations et tr. de charges	
Différences positives de change	
Prod. nets sur cess. de VMP	
Produits financiers	
Dotations financières aux amort. et dép.	
Intérêts et charges assimilées (4)	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de VMP	
Charges financières	
Résultat financier	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 656,72

Compte de résultat	du 20/10/2023 au 31/12/2024
Produits exceptionnels sur opération de gestion	
Produits exceptionnels sur opération en capital	
Reprises sur dépréciations et tr. de charges	
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-390,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amort. et prov.	
Charges exceptionnelles	-390,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-390,00
Participation des salariés	
Impôts sur les sociétés	-3 399,00
BENEFICE OU PERTE	18 867,72
<i>Produits d'exploitation (1) Dont des exercices antérieurs</i>	
<i>Charges d'exploitation (2) Dont des exercices antérieurs</i>	
<i>Produits financiers (3) Dont des entités liées</i>	
<i>Charges financières (4) Dont intérêts des entités liées</i>	

Identification		F-IDENTIF (2025)
A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation du déclarant :	981078843, 3PNT ELEC, SAA, 7 AV DU PARC AUX BICHES, EVRY-COURCOURONNES, 91000, FR	
Référence d'obligation fiscale :	IS1	
Code activité NAF :	4321A	
Désignation du conseil :		
B - RÉGIME FISCAL		
Catégorie fiscale :		BI
Régime fiscal :		RS
Code IS/IR - BIS (si catégorie fiscale = BIC/IS) :		IS
Cession / cessation d'activité ou décès de l'exploitant :		
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration :		NOR
C - PÉRIODES		
Date de début de l'exercice ou période N :		20/10/2023
Date de clôture de l'exercice ou période N :		31/12/2024
Durée de l'exercice ou période N :		14
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA) :		
D - MONNAIE		
Code monnaie :		EUR

Certifié conforme à l'originale
30/06/2025 *[Signature]*

1 - BILAN SIMPLIFIÉ											N° 2033 A (2025)		
											Néant		☐
Actif					Brut		Amortissements - Provisions			Net			
					1		2			3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {		Fonds commercial *		010		012						
			Autres *		014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	15 506	030	3 260		12 245					
	Immobilisations financières * (1)		040		042								
	Total I (5)		044	15 506	048	3 260		12 245					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052						
		Marchandises *			060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066							
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *			068	8 276	070		8 276				
		Autres *			072	5 170	074		5 170				
	Valeurs mobilières de placement			080	100	082		100					
	Disponibilités			084	4 733	086		4 733					
	Charges constatées d'avance *			092		094							
	Total II			096	18 278	098		18 278					
	Total général (I + II)			110	33 784	112	3 260		30 524				
PASSIF											Exercice N NET		
											1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	1 000			
	Écarts de réévaluation								124				
	Réserve légale								126				
	Réserves réglementées *								130				
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131		)	132			
	Report à nouveau								134				
	Résultat de l'exercice								136	18 868			
	Subventions d'investissement								137				
	Provisions réglementées								140				
	Total I								142	19 868			
Provisions pour risques et charges								Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *								166	1 095			
	Dettes fiscales et sociales		(	dt montant de la TVA			169	1 239	)	172	6 755		
	Comptes courants d'associés								173				
	Autres dettes								175	2 806			
	Produits constatés d'avance								174				
Total général (I + II + III)								180	30 524				
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	15 506			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199	546	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)										N° 2033-B-SD (2025)		
										Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		{	215		214			
			Services *				217		218	187 020		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222		
	Production immobilisée *									224		
	Subventions d'exploitations reçues									226		
	Autres produits									230	1	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)									232	187 021		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234		
	Variation de stocks (marchandises) *									236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *									240		
	Autres charges externes *		(dont crédit-bail : - mobilier :			- immobilier :			)	242	113 381	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243			)	244	1 129		
	Rémunérations du personnel *									250	37 995	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	8 595	
	Dotations aux amortissements *									254	3 260	
	dont amortissement du fonds de commerces									255		
	Dotations aux provisions									256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			}	262	4		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
	Total des charges d'exploitation (II)									264	164 364	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)									270	22 657		
Produits financiers (III)		280					Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)									290			
Charges exceptionnelles(VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			}	300	390			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348								
Impôt sur les bénéfices * (VII)									306	3 399		

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)											310	18 868
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	18 868	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316	390			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles							318	0			
	Provisions non déductibles *							322	0			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)							324	3 399			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un créditbail immobilier et de levée d'option			(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	0	)	251	0		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999				
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)		987				342		
				JEI (44 sexies A)		989						
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)		138						
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)		181						
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre mer		344						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346				350		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647						
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648						
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641						
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990								
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	22 657	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	0				
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :					360	0		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	22 657	372	0	

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

B – RÉSULTAT FISCAL (EXTENSION)	
Divers à réintégrer	
Libellé	Montant

Divers à déduire	
Libellé	Montant

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES										N° 2033-C-SD (2025)						
										Néant ☐						
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		400		402		404		406							
	Autres		410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426							
	Constructions		430		432		434		436							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446							
	Installations générales, agencements, aménagements divers		450		452		454		456							
	Matériel de transport		460		462	14 570	464		466	14 570						
	Autres immobilisations corporelles		470		472	936	474		476	936						
Immobilisations financières			480		482		484		486							
TOTAL			490	0	492	15 506	494	0	496	15 506						
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Fonds commercial			495		497		498		499							
Immobilisations corporelles			500		502		504		506							
	Terrains		510		512		514		516							
	Constructions		520		522		524		526							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530		532		534		536							
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546							
	Matériel de transport		550		552	3 033	554		556	3 033						
Autres immobilisations corporelles			560		562	228	564		566	228						
TOTAL			570	0	572	3 261	574	0	576	3 260						
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nature des imm.	Valeur d'actif *		Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession*		Plus ou moins-values							
									Court terme*		Long terme					
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		19 % (6)		15 % ou 12,8 % (7)		0 % (8)	
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations			590		583		594		595
TOTAL									596		585		597		599	

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS								N° 2033-D-SD (2025)	
								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A - NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur comptes clients	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
				Dotations		Reprises			
Fonds commercial				681		683			
Autres Immobilisations Incorporelles				700		705			
Terrains				710		715			
Constructions				720		725			
Installations techniques, matériel et outillage				730		735			
Inst. générales, agencements et aménagements divers				740		745			
Matériel de transport				750		755			
Autres immobilisations corporelles				760		765			
TOTAL				770		775			
C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes									
Total à reporter						780			
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter						
Déficits imputés			983	0					
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860						
Total des déficits restant à reporter			870						

IV	DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	22 412
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	14 561
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE		N° 2033-E-SD (2025)	
Néant		☐	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	187 020
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	187 020
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	1
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ¹			
Achats		121	47 516
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	64 877
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		146	988
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	113 385
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137	73 636
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	73 636

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020	☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	160 303	Effectifs au sens de la CVAE *	023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	20/10/2023	016	31/12/2024	
Date de cessation					

¹ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés ».

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					N° 2033-F-SD (2025)	
					Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100	
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :						
Désignation				Nbre de parts	% de détention	
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :						
Désignation		Lieu de naissance	Date de naissance	Nbre de parts	% de détention	
KESTAN, Alex, 7 Avenue du Parc Aux Biches, EVRY COURCOURONNES, 91000, FR		KARAKOCAN, 99, TR	01/01/1972	100	100,00	

FILIALES ET PARTICIPATIONS				N° 2033-G-SD (2025)
Néant				☐
I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :	905	0		
Désignation				% de détention

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT (art 219 I b du CGI, art 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)		CALC219BF4 (2025)
Identification de la société		
Adresse du siège social si différente		

I - RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
A	Résultats imposables dans les condition de droit commun	
Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs		a22 657
Dont plus-value nette à court terme		b
Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice		c0
B	Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
Plus-values nette à long terme de l'exercice		d
Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1		e
Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice		f0
I - BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois /12		g53 125
Dont plus-value nette à court terme imposable		h
Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-values nette à court terme de l'exercice		i22 657
Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1		j
Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1		k
Total des lignes h à k		22 657
III - BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (a-c-h-l)		l0
IV - PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19% (d-j-k)		m

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD (2025)	
Si PME Innovantes				☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
			Adresse du siège social :		
			7 AV DU PARC AUX BICHES, EVRY-COURCOURONNES, 91000, FR		
			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité		☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	22 657	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0%		
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Autres dispositifs ☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies ☐	
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)		☐	
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé Teogest
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr			
Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	Prestataire :	
NOM ET ADRESSE DES COMPTABLES			
Adresse		DEM EXPERTISE, PRESIDENT, 85 AVENUE HENRI BARBUSSE, DRANCY, 93700, FR, 0751099448	
Salarié(S) / Indépendant(I)			S
NOM ET ADRESSE DES CONSEILS			
Adresse			
Salarié(S) / Indépendant(I)			
NOM DU CGA OU DU VISEUR CONVENTIONNÉ			
Adresse			
Visa CGA		Viseur conventionné	
☐		☐	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD										N° 2065 bis-SD (2025)								
										Néant		☐						
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																		
Montant global brut des distributions (1)				payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres				b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)										c								
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d								
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)																		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i								
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j								
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)								
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																		
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société												
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:												
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6								
1				2		3		4		Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements		
KESTAN Alex, M, 7 Avenue du Parc Aux Biches, EVRY COURCOURONNES, 91000, FR						2023.												
KESTAN Alex, M, 7 Avenue du Parc Aux Biches, EVRY COURCOURONNES, 91000, FR						2024												
K DIVERS																		
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																		
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																		
L RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																		
RÉMUNÉRATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %								
												0%		15%		19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
										MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice								
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLТ réalisée au cours de l'exercice								
										MVLТ restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)																		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																		